et les autres provinces de l'Atlantique puis- lecture. Avant de reprendre mon siège, j'aisent mettre au point un programme intégral de formation professionnelle.

M. le président: A l'ordre! Je regrette d'interrompre le secrétaire parlementaire, mais je devrais lui dire qu'il ne s'agit pas ici d'un débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, mais plutôt de l'examen d'un projet de résolution qui a trait à l'institution d'un Office d'expansion économique de la région atlantique. Je me rends compte que le texte suivant semble permettre un débat d'une certaine envergure, mais j'estime que, si j'autorisais le secrétaire parlementaire à poursuivre les observations qu'il vient de faire, ce serait abuser un peu de la règle de la pertinence. Je lui demanderai d'essayer de revenir plus particulièrement au point à l'étude.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, en ce qui concerne votre rappel au Règlement, le député a consacré évidemment des heures, des jours, et même des semaines, à la préparation de ce discours. Il ne profite pas très souvent du temps dont dispose la Chambre, et je pense que nous devrions lui laisser la plus grande latitude possible, même s'il ne semble pas savoir ce que vise au juste le projet de résolution.

M. McGrath: Monsieur le président, je tiens à remercier mon honorable ami de Bonavista-Twillingate de ses observations charitables, mais contrairement à ses collègues, ce que je crois devoir dire est de mon propre cru, et je ne l'ai pas emprunté à MM. Kent et Lamontagne.

M. Robichaud: Et qui a écrit votre discours?

M. McGrath: De fait, monsieur le président, si l'honorable représentant qui prétend être le principal porte-parole des provinces de l'Atlantique veut bien se maîtriser, je lui rappellerai certains faits: de 1953 à 1957, il était censé être le prochain premier ministre du Canada; il était le grand homme, l'homme d'État le plus chevronné des provinces de l'Atlantique, le grand ami du premier ministre Smallwood. Qu'a-t-il fait pour la province qui a eu l'obligeance et la charité de l'adopter? Il a fait des discours, d'un bout à l'autre du Canada, sur des Canadiens de seconde zone. C'est tout ce qu'il pouvait faire, monsieur le président.

L'hon. M. Pickersgill: Le député veut-il que je réponde à sa question?

M. McGrath: Ces dernières années, il n'a

merais faire état d'un article de fond paru dans l'Atlantic Advocate, livraison de juin

M. Robichaud: Qui en est l'auteur?

M. McGrath: Monsieur le président, les honorables vis-à-vis ne voient sans doute pas d'un œil très favorable cette revue, car elle cherche à exprimer sincèrement la pensée et le sentiment des provinces de l'Atlantique. Je cite un passage de la page 11:

Le premier ministre Diefenbaker a annoncé sa nouvelle ligne de conduite touchant les provinces de l'Atlantique d'une façon qui a soulevé l'enthousiasme des gens de la région. Il a fait savoir que son gouvernement a décidé d'instituer, à l'échelon fédéral, un Office d'expansion économique de la région atlantique.

L'auteur de l'article ajoute:

Le gouvernement de M. Diefenbaker a fait beaucoup plus pour les provinces de l'Atlantique que n'importe quel autre gouvernement dans le passé.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. N'y a-t-il pas un article du Règlement qui interdit de lire à la Chambre des discours dus à la plume de quelqu'un qui est dans la tribune.

M. Clancy: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Le député de Gloucester a lancé tellement d'interpellations...

M. Robichaud: Nommez-le.

M. le président: A l'ordre! Le rappel au Règlement n'est pas motivé et le député qui l'a soulevé le sait fort bien. C'est le secrétaire parlementaire qui a la parole et je prie les députés de bien vouloir me fournir leur collaboration car je ne parviens pas à entendre ses propos.

M. McGrath: Il est évident, monsieur le président...

M. Robichaud: Dites-nous qui est l'auteur.

M. McGrath: ... que les honorables vis-à-vis refusent de prêter l'oreille au compte rendu des faits. Ils sont restés les bras croisés depuis si longtemps que, lorsqu'on adopte une mesure concrète, ils ne peuvent que se gondoler et se perdre en facéties. Je vous ferai remarquer, monsieur le président, que la résolution à l'étude est la mesure la plus importante intéressant les provinces de l'Atlantique dont la Chambre ait jamais été saisie, et qu'elle représente la somme des efforts déployés jusqu'ici par le gouvernement actuel pour réparer 22 années de négligence des libéraux à l'égard des provinces de l'Atlantique.

M. Douglas: Monsieur le président, je n'avais pas l'intention de prendre part au débat pu trouver mieux à faire que de remplir de sur la résolution mais, après avoir écouté les propos irréfléchis les pages du hansard. Je propos de certains tenants du gouvernement, vais m'en tenir au principe de la deuxième j'ai cru bon de vérifier pour voir s'ils ont bien